Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura

Band: 36 (1965)

Heft: 6

Rubrik: [Impressum]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

occupations extraprofessionnelles. Le cinéma est une habitude chez certains mais ne tente pas un grand nombre de jeunes. Il est vrai que beaucoup habitent à la campagne où il n'y a pas de salle obscure. Nous avons constaté que la lecture n'est plus une occupation pour les jeunes, sauf s'ils sont encouragés par leur professeur dans le cadre de leur formation scolaire. On s'adonne à la lecture des journaux de jeunes. On cite en premier lieu le journal régional de Delémont. L'enquête ne permet pas de voir dans quelle mesure ce journal est lu. Nous ne doutons pas en revanche de l'attention très grande que l'on porte aux revues de jeunes.

Au terme de cette enquête, nous pouvons nous poser un bon nombre de questions. Nous pouvons apercevoir quelques défauts dans la cuirasse de nos institutions scolaires et postscolaires. Le fait que tant de jeunes déclarent très franchement leur insatisfaction, leurs désirs d'autre chose est très alarmant. Nos cours professionnels et notre appui à nos écoliers qui cherchent une profession sont-ils valables ? Ne prenons-nous pas trop à la légère le choix de la profession ? Les parents ne cherchent-ils pas trop à influencer leur enfant en fonction de leurs propres désirs et surtout en fonction d'un idéal qui n'est pas celui d'une jeune fille ou d'un jeune homme de 16 ans ?

Les écoles professionnelles, commerciales, etc. n'ont-elles pas perdu le contact avec leurs élèves ?

On peut faire un apprentissage très facilement. Cette facilité ne nous conduit-elle pas à ne plus voir d'autres problèmes, profonds, intimes ? Les réactions de bien des jeunes, réactions bruyantes souvent et critiquées de très haut par les « grandes personnes » ne sont-elles pas une manifestation de ce qui apparaît très faiblement, très modestement dans les résultats de cette enquête ?

Bien des questions restent posées. Les poser est un premier pas vers leur solution, solution qui, nous n'en doutons pas, exige une refonte complète de toutes nos institutions scolaires, professionnelles. La réforme scolaire dont on parle déjà beaucoup sera un premier pas vers cette revision de la formation professionnelle.

Nous ne voudrions pas terminer sans remercier sincèrement MM. les directeurs des écoles qui ont bien voulu que ces questionnaires soient présentés à leurs élèves. Nous remercions les professeurs de leur précieuse collaboration et les apprentis de leur franchise.

Roger SCHINDELHOLZ

ORGANES DE L'ADIJ

Président : R. Steiner, Delémont ; vice-président : W. Sunier, Courtelary ; secrétaire : H.-L. Favre, Reconvilier ; caissier : H. Farron, Delémont. Bulletin : rédaction : J.-Cl. Duvanel, Delémont, bureau de l'ADIJ ; administration et publicité : Delémont.

Téléphones: président: (066) 2 15 83 ou 2 13 84 ou 2 25 81; vice-président: (039) 4 92 06 ou 4 91 04; secrétaire: (032) 91 24 73 ou 91 29 79; caissier: (066) 2 14 37 ou (038) 8 15 63. Comptes de chèques postaux : caisse générale : 25-2086 ; abonnements du bulletin : 25-10213. Abonnement annuel : Fr. 10.—. Le numéro : Fr. 1.20.

Les reproductions de textes ne sont autorisées qu'avec indication de la source.